

**TEST DE NATATION POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES NAUTIQUES PAR LES ELEVES DU  
PREMIER DEGRE**

« Apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique, sur un parcours de 20 mètres, habillé de vêtements propres (tee-shirt et, si possible, pantalon léger, de pyjama par exemple,) et muni d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur avec passage sous une ligne d'eau, posée mais non tendue. En piscine, le départ est réalisé à partir d'un tapis flottant disposé sur l'eau, par une chute arrière volontaire. En milieu naturel, le départ est effectué de la même manière à partir d'un support flottant. Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80. »

**ECOLE :****CLASSE :****EFFECTIF :**

	NOM PRENOM	OBSERVATIONS EVENTUELLES
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

JE SOUSSIGNE.....QUALITE.....

CERTIFIE QUE LES ENFANTS INSCRITS SUR CETTE LISTE ONT PASSE AVEC SUCCES LE TEST DE NATATION  
DEFINI CI-DESSUS .

DATE :  
SIGNATURE :

NOM DE L'ENSEIGNANT :

SIGNATURE :